

NOTICE D'INFORMATION POUR L'UTILISATEUR

ÉCHELLES

SIMPLES
COULISSANTES
TRANSFORMABLES

NMU 068-V02



FORTAL[®]
www.fortal.fr

 Made in France

AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION



- Monter la barre stabilisatrice à l'aide de la visserie fournie.
Modèles concernés : Échelles de plus de 3 m.

AVANT CHAQUE UTILISATION

- Les instructions doivent être lues avant toute utilisation de l'échelle.
- S'assurer d'une condition physique suffisante. Certaines pathologies ou médicaments, l'abus d'alcool ou la consommation de drogue peuvent représenter un danger.
- Examiner l'échelle pour vérifier qu'elle n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité.
- Vérifier que l'échelle est adaptée au travail à effectuer.
- Utiliser des échelles non conductrices pour les travaux devant être réalisés sous tension électrique.
- Vérifier que l'échelle est conforme aux informations présentes sur l'étiquette du fabricant.
- Examiner l'échelle à réception et avant la première utilisation pour confirmer son bon état et le fonctionnement correct de toutes les parties constitutives.
- Ne pas utiliser une échelle endommagée.
- Éliminer toutes saletés sur l'échelle.
- Avant toute utilisation dans le cadre professionnel, procéder à l'évaluation des risques en vertu de la législation en vigueur.
- Lors du transport, l'installation doit être réalisée pour prévenir de tout dommage.
- Vérifier périodiquement (au moins une fois par an) votre échelle.
- Ne pas modifier la conception de l'échelle.

VÉRIFICATION GÉNÉRALE AVANT TOUTE UTILISATION

Échelles	Patins	Articulations	Crochets de verrouillage des plans	Système anti-écartement	Système de verrouillage des plans
Simple	X				
Transformable	X	X	X	X	
Coulissante à corde	X				X
Coulissante à main	X		X		

Vérifier :

- que les montants/les plans (verticaux) ne sont pas pliés, courbés, tordus, bosselés, fissurés, corrodés ou pourris.
- que les montants/les plans autour des points de fixations des autres composants sont en bon état.
- qu'il ne manque pas de fixations (en général, des rivets, des vis ou des écrous) et qu'elles ne sont ni desserrées ni corrodées.
- qu'il ne manque pas d'échelons ou de marches, qu'ils ne sont pas instables, usés de façon excessive, corrodés ou endommagés.
- que les articulations entre les sections avant et arrière ne sont pas endommagées, desserrées ou corrodées.
- l'horizontalité du verrouillage, vérifier qu'il ne manque pas de garde-corps ou de renforts d'angle, qu'ils ne sont pas pliés, détachés, corrodés ou endommagés.
- qu'il ne manque pas de crochets aux échelons, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas endommagés, corrodés et qu'ils s'insèrent correctement dans les échelons.
- qu'il ne manque pas d'étriers, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas endommagés, corrodés et qu'ils s'insèrent correctement dans les montants.
- qu'il ne manque pas de sabots/d'emboîtures d'extrémité, qu'ils ne se détachent pas, qu'ils ne sont pas usés de façon excessive, corrodés ou endommagés.
- que l'échelle, dans son intégralité, ne présente pas de trace de souillures (par exemple, salissures, boue, peinture, huile ou graisse).
- que les crochets de verrouillages (si l'échelle en est équipée) ne sont ni endommagés, ni corrodés et qu'ils fonctionnent correctement.
- qu'il ne manque aucune pièce et aucune fixation à la plate-forme (si l'échelle en est équipée) et qu'elle n'est ni endommagée, ni corrodée.

Si l'une des vérifications ci-dessus n'est pas totalement satisfaisante, il convient de NE PAS utiliser l'échelle.

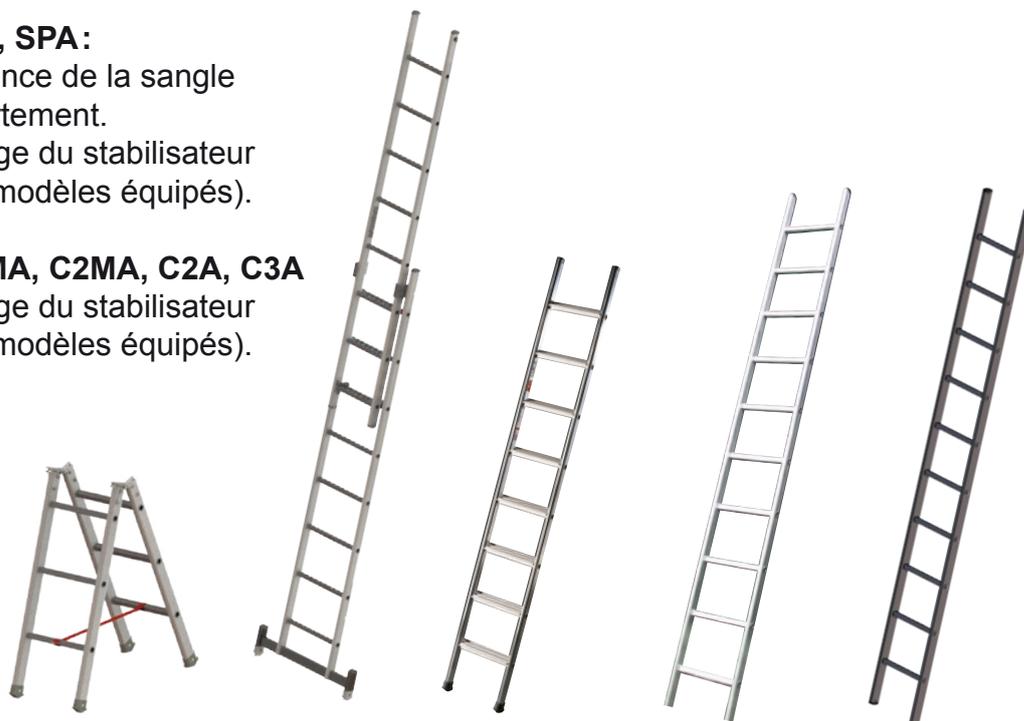
Et plus particulièrement sur les modèles :

• T2A, T3A, SPA :

- La présence de la sangle anti-écartement.
- Le serrage du stabilisateur (sur les modèles équipés).

• SA, S, SMA, C2MA, C2A, C3A

- Le serrage du stabilisateur (sur les modèles équipés).



BON À SAVOIR

• Échelles articulées SPA :

Maniement des articulations :

- Enclenchement : déployez l'échelle et insérer la goupille clip dans l'orifice disponible.
- Déverrouillage : retirez la goupille clip et repliez l'échelle.



• Échelles télescopiques : C2MA, T2A, T3A

- Assurez-vous avant l'utilisation que tous les verrouillages sont bien enclenchés (levier tiré vers l'arrière).
- Pour déverrouiller, pousser le levier vers l'avant.
- N'utilisez pas les parties télescopiques séparément.
- L'échelle doit être installée avec le plan de montée du bon côté.



MISE EN PLACE DE L'ÉCHELLE



- L'échelle doit être mise en place aux angles corrects sur un sol plan et stabilisé :
 - Pour une échelle d'appui : angle entre 65° et 75° et échelle fixée.
 - Pour une échelle double (autostable) : ouverture complète.

- Sur les échelles munies de plusieurs plans, les dispositifs de verrouillage doivent être enclenchés.



- Pour accéder à un niveau supérieur, il convient d'allonger les échelles d'appui d'au moins 1 m au-dessus du point à atteindre.

- L'échelle ne doit pas être repositionnée depuis une position en hauteur.
- Lors de la mise en place de l'échelle : prendre en compte le risque de collision (piétons, portes et véhicules...).
- Identifier tout risque électrique (lignes aériennes ou autres équipements)
- L'échelle doit reposer sur ses patins.
- L'échelle ne doit pas être positionnée sur une surface glissante à moins que des mesures efficaces supplémentaires aient été prises en vue d'éviter qu'elle ne glisse.
- L'échelle doit reposer sur une surface régulière, plane et fixe et doit être stabilisée avant utilisation, par exemple au moyen d'entraves ou d'un dispositif approprié.
- Pour les modèles T2A et T3A, lors de la mise en place en position autostable, vérifier le bon enclenchement des crochets sur l'échelon et positionner la sécurité. **Monter par le plan le plus étroit.**

LORS DE L'UTILISATION DE L'ÉCHELLE

- Ne pas dépasser la charge maxi d'utilisation.
- Ne pas tenter d'atteindre un point trop éloigné : il convient que l'utilisateur ait sa taille entre les deux montants de l'échelle et les deux pieds sur le même barreau.
- Ne pas descendre d'une échelle d'appui à hauteur élevée sans dispositif de sécurité complémentaire (arrimage ou utilisation d'un dispositif de stabilité approprié).
- Ne pas utiliser l'échelle pour accéder à un autre niveau.
- Ne pas monter sur les 3 derniers barreaux de l'échelle.
- Ne pas monter sur le dernier mètre (5 barreaux) de l'échelle.
- Utiliser les échelles pour de petits travaux de courte durée.
- Ne pas utiliser l'échelle à l'extérieur lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (orage...).
- Ne pas laisser l'échelle à la portée des enfants.
- Monter et descendre en faisant face au produit.
- Tenir fermement l'échelle en montant et en descendant (ne pas descendre de l'échelle les mains encombrées).
- En utilisation extérieure, prendre garde au vent.



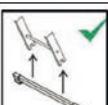
- Ne pas utiliser l'échelle comme pont (produit à l'horizontal ou fortement incliné).

- Porter des chaussures appropriées.
- Éviter toute contrainte latérale excessive (perceuse...).
- Observer des interruptions régulières (pour éviter la fatigue...).
- Se tenir d'une main à l'échelle pendant l'exécution d'une tâche.
- Ne pas déplacer une échelle lorsqu'une personne se tient sur celle-ci.
- Les équipements portés lors de l'utilisation de l'échelle doivent être légers et aisés à manipuler.
- Pour la réparation ou le remplacement de pièces, par exemple les sabots, contacter si nécessaire le producteur ou le distributeur.
- L'entretien doit être effectué par une personne compétente.
- Stocker l'échelle dans un environnement approprié.

Pour les modèles munis d'une corde de hissage :

- Ne jamais lâcher la corde en cours de manipulation.
- Déployer l'échelle à la hauteur souhaitée, puis attacher la corde solidement à un barreau du plan de base.
- Pour les échelles coulissantes de type (C2A/C3A) le plan le plus large doit toujours être devant vous et la corde de hissage face à vous.

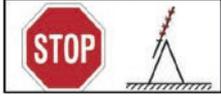
SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Symbole	Description	Échelles transformables 2 et 3 plans	Échelles coulissantes 2 et 3 plans + échelles de pompier	Échelles simples + simples largeur 500 + simples à marche + simples évasées + simples acier + simples d'accès + simples pliantes avec crochet pompier + échelles nettoyeur	Échelles simples pliables
	Avertissement, danger chute	●	●	●	●
	Consulter le manuel/la notice d'instructions	●	●	●	●
	Avertissement, danger électrique	●	●	●	●
	Charge totale maximale	●	●	●	●
	Ne pas utiliser d'échelle lorsque votre état de santé ne le permet pas. Certaines pathologies ou médicaments, l'abus d'alcool ou la consommation de drogue peuvent représenter un danger lors de l'utilisation d'une échelle	●	●	●	●
	Nombre maximal d'utilisateurs	●	●	●	●
	Si l'échelle est livrée avec des barres stabilisatrices et qu'il est prévu que ces barres soient fixées par l'utilisateur avant la première utilisation, cette action doit être décrite sur l'échelle et dans les instructions destinées à l'utilisateur	●	●	●	●
	Examiner l'échelle après la livraison. Avant chaque utilisation, vérifier que l'échelle n'est pas endommagée et qu'elle peut être utilisée en toute sécurité. Ne pas utiliser d'échelle endommagée	●	●	●	●
	Ne pas dresser l'échelle sur un sol souillé	●	●	●	●
	Ne pas utiliser l'échelle sur un sol inégal ou instable	●	●	●	●
	Ne pas porter de chaussures inappropriées à l'utilisation de l'échelle	●	●	●	●
	Ne pas se pencher	●	●	●	●
	Tenir fermement l'échelle en montant ou en descendant. Si possible, se tenir d'une main à l'échelle pendant l'exécution de la tâche, sinon prendre d'autres mesures de sécurité	●	●	●	●

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Symbole	Description	Échelles transformables 2 et 3 plans	Échelles coulissantes 2 et 3 plans + échelles de pompier	Échelles simples + simples largeur 500 + simples à marche + simples évasées + simples acier + simples d'accès + simples pliantes avec crochet pompier + échelles nettoyeur	Échelles simples pliables
	Ne pas monter ou descendre autrement qu'en faisant face à l'échelle	●	●	●	●
	Éviter toute tâche exerçant une charge latérale sur l'échelle, par exemple le perçage, sur le côté, de matériaux durs	●	●	●	●
	Ne pas porter de matériels lourds ou difficiles à manipuler tout en utilisant une échelle	●	●	●	●
	Ne pas utiliser l'échelle comme passerelle	●	●	●	●
	Identifier tout risque électrique sur le chantier, par exemple des lignes aériennes ou autre équipement électrique exposé, et ne pas utiliser l'échelle en cas de risques électriques	●	●	●	●
	Échelle à usage professionnel et domestique	●	●	●	●
	Échelle à usage domestique uniquement	●	●	●	●
	Les échelles d'appui à échelons doivent être utilisées en respectant l'angle approprié	●	●	●	●
	Les échelles servant à accéder à un niveau supérieur, doivent être allongées d'au moins 1 m au-dessus du point à atteindre et doivent être sécurisées, si nécessaire	●	●	●	●
	N'utiliser l'échelle que dans la direction indiquée (seulement si cela s'avère nécessaire en raison de la conception de l'échelle)	●	●	●	●
	Ne pas appuyer l'échelle contre des surfaces inadaptées	●	●	●	●
	Les échelles d'appui à marches doivent être utilisées avec les marches en position horizontale	●	●	●	●
	Ne pas se tenir sur les 3 marches/échelons supérieurs d'une échelle d'appui. En ce qui concerne les échelles télescopiques, le dernier mètre ne doit pas être utilisé	●	●	●	●

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Symbole	Description	Échelles transformables 2 et 3 plans	Échelles coulissantes 2 et 3 plans + échelles de pompier	Échelles simples + simples largeur 500 + simples à marche + simples évasées + simples acier + simples d'accès + simples pliantes avec crochet pompier + échelles nettoyeur	Échelles simples pliables
	Ne pas descendre d'une échelle double par le côté pour rejoindre une autre surface	●			●
	Ouvrir entièrement l'échelle avant utilisation	●			●
	N'utiliser l'échelle que si les dispositifs de sécurité contre l'écartement sont engagés	●			●
	Les échelles doubles ne doivent pas être utilisées comme échelles d'appui, sauf si leur conception le permet	●			●
	Ne pas se tenir sur les 2 marches/échelons supérieurs d'une échelle double sans plate-forme ni barre de soutien à hauteur des mains/des genoux	●			●
	Toute surface horizontale qui ressemble à une plate-forme d'échelle double, mais qui n'est pas conçue pour qu'une personne s'y tienne (par exemple, plateau de travail en plastique) doit en porter clairement la mention (seulement si cela s'avère nécessaire en raison de la conception de l'échelle)	●			●
	S'ils ne sont pas automatiques, les dispositifs de verrouillage doivent être vérifiés et totalement verrouillés avant utilisation	●	●		
	Ne pas monter au-dessus de l'échelon ou de la marche recommandé(e) par le producteur lorsque l'échelle transformable est utilisée en position d'échelle double munie d'une échelle aérienne ou en position pour escalier.	●			
	L'exigence minimale doit toujours être : Ne pas monter au-dessus des 4 marches ou échelons supérieur(e)s.	●			
	Lorsque le marquage de sécurité est indiqué sur l'échelon considéré, la hauteur minimale de ces symboles doit être de 15 mm et leur largeur minimale doit être de 30 mm. Une autre solution peut être d'indiquer sur l'échelle les échelons ou les marches qui ne doivent pas être utilisés	●			